

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

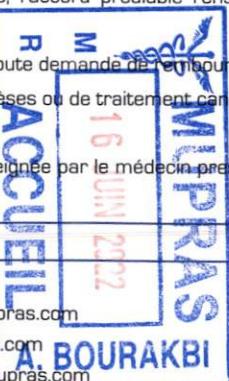
- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Déclaration de Maladie : N° P19-0005265

Maladie

Dentaire

Optique

119243

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2678 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Ben Sidi Mustapha Date de naissance : 15.6.7

Adresse : 26 Bd de la Liberté 2052

Tél. : 06 65 78 77 70 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur. A. SAYEH
Neuro Psychiatre
54, Bd. Rahal Meskini
Tél. 05 22 29 97 61 / 63

Date de consultation : 01 Juin 2022

Nom et prénom du malade : BEN SIDI Fatima Age: 1951

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Neuro-psychiatrisque

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01 JUN	2022 Cpt Psy		300000	Docteur A. SAYL Neuro Psychologue 1 Bd. Rahai Meskin 12290

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>K. BOUZOUBAA</i> PHARMACIE NATIONALE 16, Bd. de la Liberté - CASABLANCA Tél : 05.22.31.47.17	1. 6. 2022	199,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement carotidiens, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAÎRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

D	H	
25533412	21433552	
00000000	00000000	
00000000	00000000	
25533411	11433553	

A diagram of a dental arch (maxilla) with numbered teeth (1-8 on each side) and a coordinate system. The vertical axis is labeled 'H' at the top, 'B' at the bottom, and 'D' on the left. The horizontal axis is labeled 'G' on the right. The teeth are arranged in a curve, with 1 at the top center, 2 on the upper left and right, 3 on the upper left and right, 4 on the upper left and right, 5 on the upper left and right, 6 on the upper left and right, 7 on the upper left and right, and 8 on the lower left and right. The diagram shows the arch from a front perspective, with the teeth numbered to indicate their position and sequence.

(Création, remont, adjonction)

VISÉ ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVISE

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur A.SAYEH
Spécialiste



NEURO - PSYCHIATRE
54, Bd Rahal EL Meskini
(Au Dessus Pharmacie Lorraine)
Casablanca

05.22.29.97.61
05.22.29.97.63

الدكتور أحمد السايد
اختصاصي

في الأمراض النفسية ·
و العقلية و العصبية ·
54،شارع رحال المسكيني
(فوق صيدلية لورين) الدار البيضاء

Casablanca, le : 01 JUIN 2022 الدار البيضاء، في :

J^{aq} BENSIDI Fatima.

124,90

① Inioleps 50

116
280655

116

27,00 x 2

② Alinat 50

116
280656

116

21,00

③ Librax

116
280657

116

199,90

PHARMACIE NOUVELLE
CASABLANCA
K. BOUCUBAA
16, Bd. de la Liberté
Tél: 05.22.31.47.17. S. 100

Docteur A. SAYEH
Neuro Psychiatre
54, Bd. Rahal Meskini
Tél : 05 22 29 97 61 / 63

Durée du traitement :

Rendez-Vous : le 01-07-2022 à 14h30

توقيت مستمر من الإثنين إلى الجمعة من 9 صباحاً إلى 3 بعد الزوال السبت 9 صباحاً 1 زوالاً
بالموعد

Sur Rendez vous Horaire Continue de Lundi au vendredi de 9h à 15h Samedi de 9h à 13h

27,00

LOT:22033 PER:03/2025
PPV:21,00 DH

124,90



27,00